

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 9 décembre 2010**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	MM. Jacques Petitpierre Jean-François Jordan François Mégevand	président vice-président secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Julia Collis, Marlène Favre, Corinne Ménétrey, Karen Sinclair	Myrna Lachenal, Isabelle Meier,
	MM. Yannick Dupraz, André Favre, Bernard Piguët, Léon Piller, Pierre Pricat, Florio Togni	
Personnel communal	M. Michel Vazquez	secrétaire général

Absent-e-s excusé-e-s -

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2010
 2. Communications du Maire
 3. Divers.
-

Le Président ouvre la séance à 19h30 et lit le mot de remerciement du comptable de la Mairie, Robert Ravasio, pour le soutien qu'il a reçu des Autorités meinites lors du deuil familial qui l'a touché.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2010

Le procès-verbal est approuvé avec les suppressions (mots en ~~italique barrés~~) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Le Maire** apporte une 1^{ère} correction, en page 3, point 3, lettre e) :
 - ➔ « Mur de ~~l'ancienne maison~~ **la menuiserie ex**-Chanson ».
- 2^{ème} correction par **Alain Corthay** et **Florio Togni**, page 5, point 6, lettre b), paragraphe "Réseau et visite du chantier par les enfants" :
 - ➔ Ce paragraphe est scindé en deux et modifié comme suit:
 - « - Réseau jeunesse: **Alain Corthay** prend la parole pour dire que la réunion de réseau a eu lieu au début de l'automne et qu'elle garde forte son utilité. Elle permet la coordination de nos activités et l'émergence de nouvelles propositions, dont entre autres un passage de l'îlotier et des agents de la Police municipale dans les classes.
 - Visite du chantier: **Alain Corthay** informe que suite à une demande des enseignants, le projet de visite du chantier du Centre intergénérationnel est en cours et l'organisation se fera en collaboration avec le Directeur d'établissement et les enseignants. Des panneaux vont être peints à l'école, l'enseignante les apposera ensuite sur les palissades de chantier aux endroits prévus. ».
- **adjonction** demandée par **Yannick Dupraz**, qui s'étonne que l'intervention relative à la délibération 11/2010 (page 4, point 5) ne figure pas sur le Procès-verbal; il souhaite qu'elle soit rajoutée, soit :
 - ➔ « **Yannick Dupraz** fait remarquer qu'il ne comprend pas grand chose aux termes trop spécifiques de ces délibérations financières.
Le Maire comprend et répond qu'il est difficile de se passer de la terminologie spécifique aux finances et au budget. Toutefois, il est possible à tout moment de poser les questions nécessaires à une meilleure compréhension, tant au comptable qu'à l'Exécutif, et en particulier pendant les semaines entre la première lecture du budget et son vote par le Conseil, ou même pendant les jours qui suivent l'envoi de la délibération - avant son vote. »

2. Communications du Maire

a) Législature

Le Maire propose à tous de donner leurs impressions, remarques, suggestions et/ou conseils, d'ici la fin de la présente séance, sur la qualité de la relation / communication / collaboration entre l'Exécutif et le Conseil municipal.

b) Soirée des élections municipales 2011 / vœux du Maire

Concernant la séance du 11 janvier, il faudra se coordonner pour regrouper les informations; un document résumant le bilan de la législature et des actions menées par les commissions sera projeté au public pendant les interventions des Présidents de commissions et de l'Exécutif.

Le Maire propose de finaliser ce projet de document la veille en séance, soit le 10 janvier.

c) Centre du village

- Comme indiqué lors de la précédente séance du Conseil, des problèmes techniques sont apparus avec les balcons des immeubles en construction. Des sondages et vérifications sont en cours et tout sera réglé prochainement, sans que cela n'occasionne de retard sur le planning en principe. L'entreprise concernée prend en charge et assume la totalité de l'opération. Tout est sous contrôle.
- **Alain Corthay** confirme que Martial Amici a donné son accord pour que l'école, classe par classe, traverse son appartement et se rende sur son balcon pour observer le chantier en cours. Une projection de photos et présentation de plans sera ensuite organisée, pour permettre de mieux comprendre comment fonctionne un chantier.
- Il continue sur sa lancée en indiquant que les ludothécaires vont être contactées prochainement pour le choix du mobilier et pour trouver une personne pour les aider à gérer le nouveau lieu, avec des plages horaires plus importantes de la ludothèque.
- **Le Maire** signale que le mandat d'architectes-paysagistes a été attribué à In Situ. **Etienne Murisier** précise qu'In Situ n'a rien à voir avec In Situ Vivo, ce dernier s'occupant par exemple du projet des 3 Nants à Meinier. **Le Maire** rajoute qu'il a été demandé aux mandataires d'intégrer le chemin du Stade et les routes de La-Repentance et de Gy dans leur étude, avec la salle communale et le verger entre autres. Transitec apportera également son concours (mandat de Fr. 10'000.- environ) pour sécuriser le périmètre et les voies d'accès.
- Concernant le suivi des coûts, **le Maire** indique que nous sommes en dépassement de Fr. 80'000.- environ au 1^{er} décembre 2010, soit 0.92% du devis général. Mais il rappelle que le montant prévu dans les "divers et imprévus" est de 1 million, la marge est donc encore importante.

d) Centre sportif de Rouelbeau

- **Etienne Murisier** revient sur les problèmes de fuites d'eau et signale qu'il s'agit d'une erreur de conception, reconnue par les architectes. Les travaux de réparation vont être effectués rapidement.
- L'éclairage devrait être enfin amélioré mi-janvier. SIG fera des mesures contradictoires et M. Gonzalez de l'ACGF sera présent également. Les entreprises concernées se sont engagées pour que tout soit enfin réglé.
- Concernant le sol du restaurant, le contact a été difficile. Un délai de réponse a été demandé à l'entreprise suite à sa proposition. La discussion est en cours avec les architectes pour trouver une solution.
- **Florio Togni** signale que la poignée de porte du vestiaire a lâché.
- **Le Maire** conclut en indiquant que le restaurant du Centre sportif sera fermé du 23 décembre 2010 au 31 janvier 2011 inclus.

e) Sécurité

Protectas passe depuis peu au petit bois à Berthet également.

Une surveillance spécifique est prévue pour les locaux de la ludothèque et du ski-club pour pallier aux problèmes survenus récemment. Les sociétés concernées ont été prévenues.

f) Lignes directrices du Chablais

Quelques informations ont déjà été données sur ce projet d'agglomération (PACA).

Le Maire projette à l'écran les variantes envisagées à l'heure actuelle, variantes pour lesquelles les communes concernées sont en partie opposées. But de ce projet, en résumé: créer 100'000 logements à Genève et 100'000 places de travail en France voisine. Pour Collonge-Bellerive/Corsier/Meinier, il s'agirait de 7'000 habitants en plus pour 3'000 emplois qui seraient créés. Une présentation va être faite le 27 janvier à 19h30 à Collonge-Bellerive par le consultant, à l'attention des Conseils municipaux.

g) Trafitec

Etienne Murisier: l'aménagement de la route de Covéry est discuté régulièrement avec eux. Des mesures ont été effectuées sur place et nos desideratas ont été écoutés. La réalisation devrait pouvoir débuter au printemps 2011, après concertation avec les agriculteurs, riverains et pétitionnaires.

Le même bureau étudie le contournement du village. M. Bischofberger - de In Situ Vivo - a été informé pour éviter qu'il ne procède à des plantations sur le tracé envisagé. Le projet va donc de l'avant et devrait avancer assez rapidement.

h) Autorisation de construire - ch. du Stade 5A

Ce projet d'immeuble / garage souterrain a reçu le préavis négatif de la Commune, qui souhaite, comme cela avait été expliqué à l'architecte, que la rampe d'accès au garage du 7 chemin du Stade soit utilisée pour accéder à l'immeuble, plutôt que de réaliser une nouvelle rampe dont la voie de circulation et l'entrée du garage se trouveraient devant les jardins de l'immeuble communal voisin. Par ailleurs, il serait logique de limiter les entrées de garages, puisqu'il y aura bientôt également celle du Centre du village toute proche, avec son parking souterrain de 150 places.

i) Autorisation de construire - Touvière

Projet d'aménagement de caveau pour 200 personnes, avec un grand nombre de places de stationnement, en zone agricole. L'autorisation a été refusée par le DCTI, sous réserve du délai de recours légal.

3. Divers**a) Fibre optique**

En réponse à la question de **Jean-François Jordan**, **le Maire** répond qu'il n'a pas de nouvelles particulières ni si le planning est respecté à 100% au niveau des branchements des immeubles. La zone artisanale et industrielle devrait être équipée dans la foulée d'après les dernières nouvelles obtenues.

b) Containers à Berthet

Yannick Dupraz suggère qu'ils soient utilisés par des jeunes qui recherchent des locaux pour faire de la musique.

c) Contournement

Yannick Dupraz revient sur ce sujet et parle du dommage que cela représenterait pour la zone et la nature environnante. Il craint que cette route ne devienne une trop grande artère si elle est ainsi mise en avant, en absorbant une partie de la circulation régionale.

L'Exécutif répond que des mesures parallèles seront prises, notamment pour éviter que cet axe de contournement ne devienne une alternative à la circulation en provenance de la route de Thonon. Une discussion s'engage, avec des arguments pour et contre; entre autres, plusieurs personnes pensent qu'il est peut-être préférable de "faire payer" ce prix modique à la nature pour apporter un peu de paix à la population en contact direct avec cet important flux de circulation.

d) "Solutions locales pour un désordre global" de Coline Serreau et Charlotte Erlih

Yannick Dupraz termine ses interventions par la distribution à tous de ce film sous format DVD, à titre de modeste contribution de sa part à la réflexion sur l'environnement.

e) Elections & collaboration Exécutif - Conseil municipal

- Discussion sur la liste à déposer par les membres du Conseil aux élections municipales 2011.
- **Florio Togni** précise qu'il préférerait, comme il l'a déjà dit lors des précédentes législatures, que chaque conseiller se mette sur la liste sur laquelle il s'était inscrit au départ au lieu de se mettre sur une liste commune "d'Entente", même s'il comprend l'image positive que cette dernière donne et qui correspond bien à la réalité. La majorité étant d'accord sur le principe d'une liste commune, il se rallie volontiers à ce principe une fois de plus. Par contre, il faut alors que cette liste soit réservée exclusivement aux conseillers sortants, sinon nous risquerions de favoriser ou défavoriser, par rapport à d'autres listes, le ou les candidats qui s'y inscriraient également.
Enfin, pour revenir sur la question posée par le Maire en début de séance, il félicite l'Exécutif pour sa communication très ouverte pendant cette législature.
- **Jean-François Jordan** tire un bilan positif de cette législature et proposera sa candidature aux nouvelles élections.
- **Jacques Petitpierre** trouve pour sa part le travail des commissions fort intéressant, il donne la possibilité d'effectuer un petit levier en amont avant les décisions ou les votes déjà "réfléchis et bétonnés" qui sont transmis lors des séances du Conseil. Ce travail est agréable et le dialogue avec l'Exécutif délégué permet d'avoir un bon retour.
- **Yannick Dupraz** a quant à lui beaucoup apprécié ces 4 ans et trouve cette législature intéressante, c'est pourquoi il se représente, même si beaucoup de choses ne sont pas claires pour lui. Il essaie d'apporter des idées et tente de contribuer de manière plus constructive à sa Commune; comme le voyage du Conseil par exemple, qui, même s'il était magnifique, mériterait d'être plus constructif et utile pour la Commune.
- **Julia Collis** s'exprime sur le travail passionnant effectué en commission et la nette différence qu'elle avait perçu entre la fin de la législature précédente et celle-ci. Elle se représente donc avec plaisir.

- **Alain Corthay** donne ensuite son point de vue du côté de l'Exécutif. Il a le sentiment d'être dans un train à grande vitesse dans lequel beaucoup de choses se passent et s'apprennent, dans lequel la collaboration est très bonne. La surprise pour lui a été de se rendre compte du temps - bien plus conséquent qu'imaginé - qui est nécessaire à l'exécution des tâches. Mais ce temps est bien utilisé et apporte beaucoup de satisfactions. Pour reprendre l'image du train, c'est comme si les commissions montaient dans le train à une gare pour travailler ensemble, pour redescendre à une des gares suivantes; pendant ce laps de temps, il faut être le plus transparent possible, impliquer les personnes au maximum sans trop dépasser le temps que chacun a à sa disposition. C'est un travail passionnant et il a eu beaucoup de plaisir à travailler avec les conseillers.
- **Corinne Ménétreay** confirme que ça se passe très bien et que les informations ont toujours été transparentes et le travail intéressant.
- **Le Maire** en profite pour remercier l'équipe administrative qui est très homogène, travaille très bien ensemble et est efficace maintenant, après les nombreuses difficultés rencontrées par le passé. Ceci concerne bien sûr l'ensemble du personnel qui fonctionne très bien, chacun avec ses compétences.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 21h05

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 20 janvier 2011 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président
du Conseil Municipal

.....
François Mégevand

.....
Jacques Petitpierre